

Interpellation

1222 Grimm, Berthoud (Les Verts)

Cosignataires: 0

Déposée le: 28.01.2009

FMB et énergies renouvelables : pause stratégique ou tentative de pression ?

Les FMB Energie SA viennent de déposer auprès du Conseil fédéral une demande d'autorisation générale de construire une nouvelle centrale nucléaire à Mühleberg, le but étant de parer à la pénurie de courant qui menace.

Dans une interview, le président de la direction, Kurt Rohrbacher, s'exprime en termes polémiques sur l'acceptabilité du projet d'extension et l'engagement des FMB Energie dans les énergies renouvelables. Selon ses déclarations, les habitants de Mühleberg acceptent très bien la présence de la centrale nucléaire. De longs entretiens avec le gouvernement bernois ont selon lui eu lieu avant que ne soit déposée la demande. Le tout est présenté comme si c'était le gouvernement bernois qui avait poussé au dépôt de cette demande.

En association avec Axpo, les FMB Energie entendent d'un seul coup remplir largement d'ici à 2030 les objectifs en matière d'énergies renouvelables. D'une part, les FMB étudient leurs propres projets de parcs éoliens et de centrale éolienne en mer. D'autre part l'analyse de la situation dans le domaine des énergies renouvelables se poursuivra quand l'autorisation aura été donnée pour la centrale de remplacement et que les travaux auront pu commencer. En clair, cela signifie que l'entreprise exerce des pressions pour obtenir l'autorisation de construire. En outre, cette attitude met en péril les innovations dans le domaine de l'énergie et empêche la mise en œuvre de la stratégie énergétique cantonale.

Les déclarations du président de la direction m'incitent à poser au Conseil-exécutif les questions suivantes :

1. Sur quelle enquête les FMB Energie s'appuient-elles pour affirmer que la population de Mühleberg accepte parfaitement la présence de la centrale?
2. Est-il vrai qu'il y a eu de longues discussions avec le gouvernement avant que ne soit présentée la demande d'autorisation générale ?
3. Que pense le gouvernement de l'affirmation selon laquelle la situation en matière d'énergies renouvelables sera réexaminée quand l'autorisation de construire la nouvelle centrale aura été donnée ?
4. Le Conseil-exécutif est-il d'avis lui aussi que le président de la direction ne défend pas les intérêts du canton ni la stratégie énergétique adoptée par le Grand Conseil en 2006 ?

Réponse du Conseil-exécutif

Dans l'interpellation, aucune indication ne permet de savoir dans quel journal l'interview de M. Kurt Rohrbach, président de la direction, a été publiée.

Réponse à la question 1

L'entreprise BKW FMB Energie SA entretient un dialogue régulier avec les deux groupes d'accompagnement « Commune de Mühleberg » et « Région de Mühleberg ». Dans le premier sont représentés les autorités communales et la population de la commune, tandis que dans le second siègent des représentants des autorités communales des communes suivantes : Ferenbalm, Frauenkappelen, Golaten, Laupen, Mühleberg, Radelfingen, Seedorf, Wileroltigen et Wohlen. De l'avis de ces deux groupes, une majorité de la population soutient le projet de remplacement de la centrale nucléaire de Mühleberg sur son site actuel. Le Conseil-exécutif ne sait pas, cependant, sur quelles bases cette estimation se fonde. En décembre 2008, BKW FMB Energie SA a organisé à Mühleberg et dans les communes environnantes sept séances d'information. Selon les résultats d'une enquête menée par écrit, les deux tiers des personnes présentes à ces séances approuvent les plans de BKW FMB Energie SA.

Réponse à la question 2

Le Conseil-exécutif était informé des travaux préparatoires menant à la demande d'autorisation générale pour le remplacement de la centrale nucléaire de Mühleberg. Dans un communiqué de presse daté du 4 décembre 2008, il indique qu'il a pris acte du dépôt de la demande d'autorisation générale par BKW FMB Energie SA, et qu'il prendra position sur cette question dans le cadre de la procédure d'octroi de cette autorisation.

Réponse à la question 3

Jusqu'à aujourd'hui, trois demandes d'autorisation générale ont été déposées (Axpo, Alpiq, BKW FMB Energie SA). Après la votation populaire sur la demande d'autorisation générale, et indépendamment de l'entreprise choisie, BKW FMB Energie SA devra réexaminer en détail – et adapter si nécessaire – ses orientations stratégiques et l'ensemble de son portefeuille de production. Un tel réexamen ne pourra pas porter uniquement sur les énergies renouvelables.

Réponse à la question 4

Bien que BKW FMB Energie SA soit une entreprise privée cotée en bourse et indépendante de l'administration, et qu'elle ne soit pas contrainte formellement à suivre la Stratégie énergétique 2006, elle devrait, de l'avis du Conseil-exécutif, apporter sa contribution à la mise en œuvre de ladite stratégie – sans perdre de vue ses intérêts économiques propres. BKW FMB Energie SA a revu sa stratégie de production ; elle promeut aujourd'hui l'efficacité énergétique et investit d'importants moyens dans le développement des énergies renouvelables, en Suisse et à l'étranger. Ce faisant, elle répond à deux objectifs stratégiques de la stratégie énergétique. Le Conseil-exécutif s'est déjà prononcé sur cette question dans sa réponse à la motion 083/2008 Masshardt, intitulée « Nucléaire : respect de la stratégie énergétique cantonale par les FMB ».

Au Grand Conseil